

TENNIS EN CHAISE

REGLEMENT CHAMPIONNAT DE BELGIQUE

2026

--

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- ITF International Tennis Federation
TB Tennis Belgium
TWB Tennis Wallonie-Bruxelles
LHF Ligue Handisport Francophone
TV Tennis Vlaanderen

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS

Ligue Handisport Francophone

Grand Rue, 3 - 6000 Charleroi

Tel: +32 (0)71.11.60.80

Email: info@handisport.be

www.handisport.be



Tennis Wallonie-Bruxelles

Chaussée de Marche, 935C – 5100 Wierde

Tel: +32 (0) 81.55.41.70

Email: info@tppwb.be

tennis.tppwb.be



Tennis Vlaanderen

Louizapoortgalerij, 203 bus 3 – 1050 Bruxelles

Tel: +32 (0)2.548.03.00

Email: info@tennisenpadelvlaanderen.be

www.tennisenpadelvlaanderen.be



TABLES DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS.....	2
RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS	3
TABLES DES MATIÈRES	4
1. LE RÈGLEMENT	6
A. Règlements de référence.....	6
B. Modalités d'inscription	6
C. Frais d'inscription.....	6
D. Absence non justifiée.....	6
E. Tenue.....	6
F. Classifications.....	6
G. Tableaux	7
H. Horaire	7
I. Plaintes.....	7
J. Divers.....	7

INTRODUCTION

Tennis Vlaanderen (TV), la Ligue Handisport Francophone (LHF) et Tennis Wallonie-Bruxelles (TWB) souhaitent préalablement attirer l'attention sur le fait que les sportifs tant « loisirs » que « compétitifs » voire « élites » doivent respecter les règles-décrets relatifs à la prévention et au contrôle du dopage dans le sport.

L'importance d'un comportement éthique positif et respectueux dans le sport complète la situation sportive et compétitive souhaitée par les 3 associations partenaires (TV-LHF-TWB).

La classification, en vue d'une meilleure équité, favorise notamment le fairplay. Toutes les informations relatives à la classification, devenue obligatoire, sont disponibles sur le site web de G Sport Vlaanderen (<https://www.gsportvlaanderen.be/>) et de la Ligue Handisport Francophone (www.handisport.be / Email : classification@handisport.be).

- ➔ Pour participer au championnat de Belgique de tennis en chaise, la classification est obligatoire.
En cas de non-classification, une attestation médicale officielle doit justifier la cohérence d'une activité physique et sportive en chaise.

Si vous avez des questions concernant votre participation au CB ; un schéma organisationnel ou autre, en tant qu'organisateur, joueur de tennis en chaise, entraîneur ou arbitre, vous pouvez à tout moment contacter :

- Tennis Vlaanderen : 02/548.03.00 - info@tennisvlaanderen.be
- Tennis Wallonie-Bruxelles : 081/ 55.41.70 - info@tppwb.be
- Ligue Handisport Francophone : 071/10.67.50 - info@handisport.be

1. LE RÈGLEMENT

A. Règlements de référence

Le championnat de Belgique est joué selon les règlements de l'ITF (Fédération Internationale de Tennis) et de TENNIS BELGIUM.

B. Modalités d'inscription

Les inscriptions au championnat de Belgique (CB) se réalisent via les sites internet de Tennis Vlaanderen (www.tennisvlaanderen.be) et de Tennis Wallonie-Bruxelles (tennis.tppwb.be). Les inscriptions sont ouvertes 1 mois avant la date du début du CB et se clôturent le mardi avant la compétition (à 20 heures).

C. Frais d'inscription

Les frais d'inscription au championnat de Belgique (CB) sont intégralement perçus par et pour le club organisateur :

- Série « simple » : participation allant de la gratuité à 10€ maximum
- Série « double » : participation allant de la gratuité à 5€ maximum par joueur

D. Absence non justifiée

Une fois les inscriptions clôturées, elles ne peuvent plus être annulées. En cas d'absence non justifiée, une amende de 10 euros peut être envoyée au joueur en défaut. Celle-ci sera versée sur le compte de la fédération valide partenaire (TWB ou TV). Les frais d'inscription restent, en sus, dus.

Le joueur qui ne paie pas l'amende (et les frais d'inscription) sera refusé de toutes les compétitions officielles jusqu'au terme de la saison.

E. Tenue

Des vêtements conformes à la pratique du tennis sont obligatoires.

F. Classifications

- La classification (ou la remise d'une attestation médicale) est obligatoire pour la participation au championnat de Belgique (à partir de 2023).
- L'attestation médicale sera évaluée par la ligue du joueur concerné.

- Des classifications sont régulièrement organisées lors des critériums nationaux. Nous vous invitons à vous manifester auprès de vos ligues respectives (GSV et/ou LHF).

G. Tableaux

- Les tableaux organisés sont :
 - o 1 tableau double mixte (open) – les paires = HH / DD / HD.
 - o 2 tableaux hommes (A1-B2 et B2-C2) : l'inscription n'est permise que dans une seule catégorie simple.
 - o 1 tableau femmes (open).
- Les formats des matchs sont organisés comme suit :
 - o En simple : match au meilleur des trois manches (2 sets gagnants) avec tie-break à 6-6.
 - o En double : match au meilleur des trois manches (2 sets gagnants) avec tie-break à 6-6 dans les deux premières manches, la troisième manche étant un match tie-break en 10 points.

H. Horaire

Les premiers matchs commencent au plus tôt à 9 heures.

Le responsable des compétitions (et/ou le juge arbitre) garantit une pause de minimum 30 minutes entre les matchs d'un même joueur.

I. Plaintes

Toute personne impliquée dans l'organisation du CB peut déposer une plainte (comportementales – administratives – organisationnelles) à Tennis Vlaanderen, à Tennis Wallonie-Bruxelles et/ou à la Ligue Handisport Francophone.

J. Divers

Les responsables de la compétition (et/ou le juge arbitre) se réservent le droit de prendre des décisions « exceptionnelles » dans l'exercice de leurs fonctions en vue de garantir le bon déroulement du CB et de protéger l'intérêt général des joueurs.